

Image not found or type unknown



Execution decision justice

Par **ricoolympe**, le **11/05/2011** à **22:26**

Bonjour,
j'ai été victime d'un accident de la route il y a 2 ans dans un territoire d'outre mer
j'habite actuellement en métropole
fin année 2010 le tribunal a condamné le conducteur à deux mois d'emprisonnement avec sursis
étant partie civile il doit me verser une certaine somme d'argent
ce conducteur était mineur aux moments des faits
que dois je faire pour récupérer l'argent
dois je faire intervenir un huissier? qui payera les frais
merci d'avance